

GUIDE DE LA RESTITUTION

VÉHICULES PARTICULIERS



V.06.2024



ARVAL
BNP PARIBAS GROUP

For the many journeys in life



ARVAL
BNP PARIBAS GROUP



VOTRE CONTRAT DE LOCATION PREND FIN PROCHAINEMENT ?

Tout au long de votre contrat :

Bien entretenir votre véhicule est la clé d'une restitution réussie, pour cela suivez les révisions préconisées par le constructeur. En cas d'accident, déclarez le sinistre à Arval dès sa survenance, et faites effectuer les réparations chez un réparateur agréé par Arval. Restituez votre véhicule propre. Si l'intérieur et /ou l'extérieur du véhicule est sale, le nettoyage et les coûts de prise en charge seront refacturés à votre employeur.

Quelques conseils pour la restitution de votre véhicule :

Le jour de la restitution, votre véhicule devra être propre à l'intérieur comme à l'extérieur afin de faciliter l'inspection et muni de tous les documents et équipements qui vous avaient été fournis lors de sa livraison (certificat d'immatriculation, certificat d'assurance, vignette fiscale, cartes carburant, carte énergie, double des clés*, carnet d'entretien, manuel constructeur, équipements fournis, accessoires et éléments de sécurité).

Retirez tous les effets personnels et pensez à supprimer vos données personnelles des applications téléphones et GPS.



*Un forfait de 300€ HTVA sera facturé pour tous les types de véhicules en cas de non restitution des clés manquantes dans les 5 jours de la reprise

Qui inspecte votre véhicule ?

- Notre prestataire établira un état des lieux en votre présence.
- Le véhicule sera inspecté chez Arval. Tout dégât considéré comme anormal sera facturé à votre employeur. Sur la base de la Car Policy applicable par votre société, votre employeur va déterminer dans quelle mesure il vous répercutera les coûts.

Qui contacter ?

Prenez rendez-vous, au moins 2 jours avant la date souhaitée, via l'adresse email : eoc@arval.lu

Où restituer votre véhicule ?

- Chez votre employeur à Luxembourg
- Chez le concessionnaire où vous recevez votre nouveau véhicule (entre 9h et 12h ou 13h et 16h) en nous précisant l'adresse.

Toute annulation de ce rendez-vous devra être signalée par e-mail au moins 24 heures à l'avance ou un forfait « no show » sera facturé. Attention, votre employeur et vous restez responsables du véhicule jusqu'à ce que notre transporteur vienne l'enlever. Le contrat sera stoppé après la restitution du véhicule avec ses équipements complets, ainsi que ses documents officiels.

**LES DOMMAGES
CONSTATÉS POUVANT
ENTRAÎNER DES FRAIS
DE DÉPRÉCIATION.**



LES USURES NORMALES

Les dégâts sont acceptables pour autant que leurs diamètres n'excèdent pas la taille d'une pièce de 2€, qu'ils n'ont pas pénétré dans la peinture, ne causent pas de déformation et pas plus d'un dégât par élément. Les taches qui peuvent être éliminées en utilisant des produits de nettoyage normaux sont acceptables.



LES USURES ANORMALES

Ces dégâts sont facturés individuellement selon leur estimation de moins value, ou dans la limite du risque propre contractuel si l'assurance est souscrite auprès d'Arval Luxembourg.

LETTRAGE/COVERING



Tous les lettrages, covering, logos ou autres marquages sur n'importe quelle partie du véhicule doivent être retirés pour la restitution.

Si tel n'est pas le cas, les éventuels coûts correspondants vous seront refacturés.



Usures normales

- Tout dommage dont la dimension ne dépasse pas la dimension d'une pièce de 2€
- Variations de couleur ou résidus de colle suite à la suppression du lettrage



Ex: 1 coup de porte



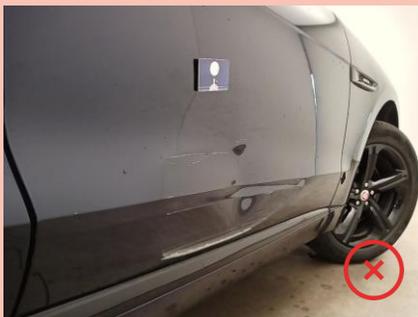
Ex: Petit impact dans la peinture



Ex: Plastique non peint griffé

Usures anormales

- Tout dommage dont la dimension est supérieure à une pièce de 2€
- Bosses avec dommages à la peinture
- Rouille
- Les dommages de la peinture jusqu'au métal nu
- Tout ce qui conduirait à l'échec au contrôle technique du véhicule



Ex: Porte enfoncée



Ex: Pare-choc rayé

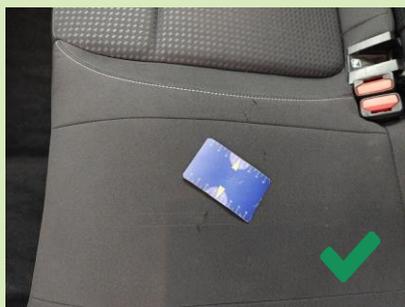


Ex: Plusieurs bosses sur un même élément



Usures normales

- L'usure normale des sièges
- Légères griffes sur les plastiques intérieurs



Ex: Griffe sur le tissu



Ex: Usure « normale » du siège



Ex: Légères griffes sur plastique

Usures anormales

- Les dommages autres que l'usure normale des sièges (p. ex. des brûlures de cigarettes, des revêtements déchirés, ...)
- Les trous dans la moquette
- Des dégâts au tableau de bord
- Des dégâts intérieurs qui exigent le remplacement de l'élément endommagé



Ex: Brûlure de cigarette



Ex: Siège déchiré



Ex: Plafonnier troué

Usures normales

- Les rayures et/ou la rouille sur les roues en acier
- Les rayures sur les enjoliveurs



Ex: Légère rayure sur jante alu



Ex: Jante alu oxydée

Usures anormales

- Des dégâts aux jantes en alliage léger plus grands que 5 cm
- Des enjoliveurs fendus ou manquants
- Des jantes pliées



Ex: Jante alu rayée sur +5cm



Ex: Jante tôle déformée



Usures normales

- Les éclats de gravillons superficiels sur l'ensemble du pare-brise à la suite d'un usage fréquent de l'autoroute
- Les éclats sans début de fissure s'ils sont plus petits que 26 mm (= une pièce de 2 €) et hors du champ visuel du conducteur

Usures anormales

- Les éclats avec début de fissure plus grands que 26 mm*
- Les fêlures ou les rayures profondes sur quelque fenêtre ou élément d'éclairage que ce soit, comme les phares, les feux de position arrière, les feux de brouillard et autres feux de signalisation
- Les dommages aux joints en caoutchouc des fenêtres



Ex: Bloc optique cassé



Ex: Répétiteur latéral cassé

* Dans le cas où le véhicule n'est pas assuré par le contrat Arval





*Ce document a une valeur indicative, susceptible d'évoluer.
Pour plus de détails, nous vous invitons à prendre contact
avec votre interlocuteur commercial habituel.*

Arval Luxembourg SA
2, rue Nicolas Bové
L-1253 Luxembourg

Je suis client Arval : +352 44 91 801
Je suis un conducteur : +352 44 91 80 400
Du lundi au jeudi de 8h15 à 17h30 (8h30 à 17h le vendredi)

Assistance routière : +352 27 44 94 94
24h/24 et 7j/7



ARVAL
BNP PARIBAS GROUP

For the many journeys in life